

ÉLECTION JUDICIAIRE COMPLÉMENTAIRE

Appel de candidatures

Magistrat·e de l'ordre judiciaire Juge à 90%

au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV), site de Neuchâtel

Sont éligibles aux charges judiciaires les Suisse·sse·s qui ont l'exercice des droits civils. Une formation juridique complète en droit suisse et un brevet d'avocat·e sont en outre considérés comme nécessaires de même que de grandes capacités d'écoute et de travail. Une expérience des procédures civile ou pénale, ou du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, est un avantage.

Lieu de travail : Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV), site de Neuchâtel

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2025 ou date à convenir. Domiciliation dans le canton obligatoire.

Délai de postulation : 30 mai 2025.

Renseignements : M. Lino Hänni, juge, tél. 032 889 61 80.

Les personnes intéressées à ce poste et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature par voie électronique à : postulation.magistrature@ne.ch.

Votre postulation comprend : un CV, une liste de références, un extrait du registre des poursuites, un extrait de votre casier judiciaire, une attestation de l'exercice de vos droits civils, ainsi que l'indication de vos liens d'intérêts au sens de l'article 17 de la loi sur la haute surveillance (LHS).

Conformément aux articles 14, alinéa 2, et 18, alinéa 2, LHS, les dossiers de candidature seront transmis aux membres du Grand Conseil, au Conseil d'État, ainsi qu'aux organes consultés, à moins que la ou le candidat·e ne s'y oppose.

Les candidat·e·s retenu·e·s seront auditionné·e·s par la commission judiciaire du Grand Conseil entre **le 10 et le 18 juin 2025** (la date exacte de l'audition sera communiquée ultérieurement).